

Bilan Actif

		31/12/2025			31/12/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Règlement ANC 2022-06					
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	Frais d'établissement (II)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
ACTIF CIRCULANT	Constructions				
	Installations tech.,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	14 700	3 516	11 184	2 655
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (1)				
	Participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
COMPTES DE REGULARISATION	Autres immobilisations financières	7		7	7
	Total de l'actif immobilisé (III)	14 707	3 516	11 191	2 662
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières et autres approvisionnements	360 651		360 651	61 202
	En-cours de production				
	Produits finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes	71 178		71 178	67 631
	CREANCES (2)				
	Créances clients et comptes rattachés	609 585	52 495	557 090	256 858
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	Autres créances	207 469		207 469	75 069
	Charges constatées d'avance	2 430		2 430	1 747
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	Actions propres				
	Autres titres	300 000		300 000	250 000
	Instruments financ. à terme et jetons détenus				
	Disponibilités	1 420 052		1 420 052	237 350
	Total de l'actif circulant (IV)	2 971 365	52 495	2 918 870	949 858
	Frais d'émission des emprunts (V)				
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	Primes de remboursement des emprunts (VI)				
	Ecart de conversion et différences d'évaluation				
	Actif (VII)				
	TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	2 986 072	56 011	2 930 061	952 520
	(1) dont immobilisations financières à moins d'un an			7	7
	(2) dont créances à moins d'un an			819 491	333 682

Bilan Passif

		31/12/2025	31/12/2024
Règlement ANC 2022-06			
Capitaux Propres	Capital (dont versé 20 000)	20 000	20 000
	Primes d' émission, de fusion, d' apport ...		
	Ecart de réévaluation		
	Ecart d'équivalence		
	RESERVES		
	Réserve légale	2 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	29 609	
	Report à nouveau		
Autres fonds propres	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	115 435	31 609
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	167 044	51 609
	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques	292 042	36 143
	Provisions pour charges		
	Total des provisions	292 042	36 143
DETTES	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit	145 073	198 169
	Emprunts et dettes financières divers (2)	32 032	30 000
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 301 997	506 115
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	893 023	88 094
	Dettes fiscales et sociales	43 149	37 858
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	55 701	4 532
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes (1)	2 470 975	864 768
	Ecart de conversion et différences d'évaluation - Passif		
	TOTAL PASSIF	2 930 061	952 520
(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)		1 078 907	213 944
(2) Dont emprunts participatifs			

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec :

- Le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2022-06 du 04 novembre 2022.
- Les articles L123-12 à L123-28 du Code de commerce.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, à l'exception des modifications apportées dans le cadre de la première application du règlement ANC n°2022-06
- Indépendance des exercices

Le bilan de l'exercice présente un total de **2 930 061** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits de 4 222 505** euros et un total **charges de 4 107 069** euros, dégageant ainsi un **résultat de 115 435** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025**.
Il a une durée de **12** mois.

Le changement de plan comptable (réglementation ANCC 2022-06) a été réalisé à compter de l'exercice ouvert le 1er janvier 2025.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat, hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

- Utilisation de la méthode d'évaluation par équivalence
 - Information sur l'identification et le suivi, à chaque clôture, des titres de participation définis à l'article 39-1-5° du CGI pour lesquels la société a modifié l'option de comptabilisation des frais liés à l'acquisition.
- Utilisation de la dérogation pour l'évaluation des titres en cas de baisse anormale et momentanée

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Règles et Méthodes Comptables

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Les créances et dettes en devises sont converties en euros sur la base du cours de change à la date de la facture.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Changement de règles et méthodes comptables

Changement de réglementation comptable

Le règlement ANC n°2022-06, homologué le 30 décembre 2023, modifie le plan comptable général et s'applique à compter du 1^{er} janvier 2025. Notamment, il modifie la définition du résultat exceptionnel, supprime la technique des transferts de charges et modifie les modèles d'états financiers. Les comptes de l'exercice sont établis et présentés conformément aux dispositions de ce règlement. Le comparatif avec les comptes de l'exercice clos précédent ne sont pas retraités rétrospectivement des nouvelles règles.

Incidences du changement de méthodes comptables sur les principaux postes de l'exercice.

- Impacts de la nouvelle définition du résultat exceptionnel sur l'exercice.

A compter du 1^{er} janvier 2025, conformément à l'article 513-5 du PCG, le résultat exceptionnel comprend :

- les produits et charges directement liés à un événement majeur et inhabituel et qui n'auraient pas été constatés en l'absence de cet événement ;
- les écritures comptables d'origine exclusivement fiscale, telles que les amortissements dérogatoires ;
- les changements de méthodes comptables comptabilisés en résultat, lorsque leur traitement en capitaux propres est exclu en raison de dispositions fiscales ;
- les corrections d'erreurs, à l'exception de celles qui concernent des écritures initialement imputées directement sur les capitaux propres.

Ce changement entraîne le classement en résultat courant d'opérations qui avant l'application du nouveau règlement étaient comptabilisées par nature en résultat exceptionnel.

Les principales incidences sont :

- Les cessions et mises au rebut d'immobilisations incorporelles et corporelles, lorsqu'elles ne sont pas directement liées à un événement majeur et inhabituel, sont comptabilisées dans le résultat d'exploitation. Sur l'exercice précédent, les cessions et mises au rebut d'immobilisations sont enregistrées dans le résultat exceptionnel.
- Les quotes-parts de subventions d'investissement virées au résultat, n'ayant pas de lien direct avec un événement majeur et inhabituel, sont comptabilisées dans le résultat d'exploitation, au poste « Subventions ». Sur l'exercice précédent, elles figurent en « Produits exceptionnels ».
- Les amendes et pénalités n'ayant pas de lien direct avec un événement majeur et inhabituel, sont comptabilisées dans le résultat d'exploitation, au poste « Autres charges ». Sur l'exercice précédent, elles figurent en « Charges exceptionnelles ».

- Impacts de suppression de la technique des transferts de charges sur l'exercice.

La suppression de la technique des transferts de charges entraîne le classement d'opérations qui avant l'application du nouveau règlement étaient comptabilisées dans le poste « Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions et transferts de charges », dans d'autres postes de charges ou de produits.

Présentation de la colonne comparative (exercice n-1)

La nouvelle norme ANC n°2022-06 impose des reclassements et des regroupements entre des lignes du bilan ou du compte de résultat, pour respecter le nouveau format des états financiers. Ci-joint le comparatif des comptes de l'année précédente, entre ceux déposés et ceux retraités des nouvelles normes comptables. (Page suivante)

Incidence sur le bilan actif

		31/12/2024	31/12/2024
		Déposé	Retraité
ACTIF IMMOBILISE	Droit au bail en immo. incorpo. et regroupement des immobilisation en cours avec les avances et acomptes		
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
	Fonds commercial		
	Autres immobilisations incorporelles		
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes		
	Avances et acomptes		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
ACTIF CIRCULANT			
	La ligne charges constatées d'avances est remonté en créances		
	CREANCES (2)		
	Créances clients et comptes rattachés	256 858	256 858
	Autres créances	75 069	75 069
	Charges constatées d'avance		1 747
	Capital souscrit appelé, non versé		
	Séparation des valeurs de placement (actions propres et autres titres) et création des instruments financ. à terme et jetons détenus		
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	250 000	
	Actions propres		
	Autres titres		250 000
	Instruments financ. à terme et jetons détenus		
	Charges constatées d'avance (Comptes de régularisation)	1 747	

Incidence sur le compte de résultat

		31/12/2024	31/12/2024
		Déposé	Retraité
Montant net du Chiffre d'affaires		1 204 775	1 204 775
La quote part des subventions d'investissement, les produits de cession d'actif, la valeur nette comptable et les pénalités & amendes remontent en exploitation.			
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions			
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles			
Autres produits		1	1
Total des Produits d'exploitations		1 204 776	1 204 776
Achats de marchandises			
Variation de stocks			
Achat de matières et autres approvisionnements		738 875	738 875
Variation de stock		(61 202)	(61 202)
Autres achats et charges externes		444 590	444 590
Impôts, taxes et versements assimilés			
Salaires			
Cotisations sociales		37 677	37 677
Dotations aux amortissements, aux dépréciation et aux provisions			
Valeurs comptable des immobilisations incorp. et Corp. cédées			
Autres charges		1	1
Total des charges d'exploitations		1 159 940	1 159 940
RESULTAT D'EXPLOITATION		44 836	44 836
Les produits de cession d'immobilisations financières remonte en résultat financier			
RESULTAT FINANCIER		(2 663)	(2 663)
RESULTAT COURANT avant impôts		42 173	42 173
Produits exceptionnels			
Charges exceptionnelles			
RESULTAT EXCEPTIONNEL			
Participation		10 564	10 564
Impôt sur les bénéfices			
RESULTAT DE L'EXERCICE		31 609	31 609

Immobilisations

Règlement ANC 2022-06

Règlement ANC 2022-06		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	4 188		10 512			14 700
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes							
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 188		10 512			14 700
FINANCIERES	Participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	7					7
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	7					7
TOTAL		4 195		10 512			14 707

Amortissements

		Durée ou taux	Mode d' amts	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025	
					Dotations	Diminutions		
Règlement ANC 2022-06								
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement							
	Fonds commercial							
	Autres immobilisations incorporelles							
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
CORPORELLES	Terrains							
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement							
	Instal technique, matériel outillage industriels							
	Autres Instal., agencement, aménagement divers							
	Matériel de transport			1 534	1 982		3 516	
	Matériel de bureau, mobilier							
	Emballages récupérables et divers							
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES			1 534	1 982		3 516		
TOTAL				1 534	1 982		3 516	
		Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
		Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
		Différentiel de durée et aut	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et aut	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement								
Fonds commercial								
Autres immobilisations incorporelles								
TOTAL IMMOB INCORPORELLES								
Terrains								
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement, aménag.								
Instal. technique matériel outillage industriels								
Instal générales Agenct aménagt divers								
Matériel de transport								
Matériel de bureau, informatique, mobilier								
Emballages récupérables, divers								
TOTAL IMMOB CORPORELLES								
Frais d'acquisition de titres de participation								
TOTAL								
TOTAL GENERAL NON VENTILE								

Dépréciations

Règlement ANC 2022-06		Dépréciations début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Dépréciations au 31/12/2025
		Dotations	Reprises		
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier				
	Emballages récupérables et divers				
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
FINANCIERES	Participations				
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
STOCKS ET EN-COURS	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production				
	Produits finis				
	Marchandises				
	TOTAL STOCKS ET EN-COURS				
CREANCES	Créances clients et comptes rattachés		52 495		52 495
	Autres créances				
	TOTAL CREANCES		52 495		52 495
AUTRE ACTIF	Valeurs mobilières de placement Actions propres				
	Valeurs mobilières de placement Autres titres				
	Autre actif circulant				
	TOTAL VMP ET AUTRE ACTIF CIRCULANT				
TOTAL			52 495		52 495

Fonds Commercial

	31/12/2025	Observations
Achetés avec protection juridique Éléments acquis du fonds de commerce Fonds commerciaux réévalués Fonds commerciaux reçus en apport		
TOTAL		

Stocks et En-cours

	31/12/2025	Début exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
Matières premières et autres approvisionnements				
Matières premières	360 651	61 202	299 449	
Autres approvisionnements				
TOTAL I	360 651	61 202	299 449	
En-cours de production				
Produits				
Travaux				
Etudes				
Prestations de services				
Autres				
TOTAL II				
Produits				
Produits intermédiaires				
Produits finis				
Produits résiduels				
Autres				
TOTAL III				
Production stockée (Total II + Total III)				
Marchandises				
Marchandises				
TOTAL DES STOCKS ET EN-COURS	360 651	61 202	299 449	

Dépréciations des stocks et en-cours

	31/12/2025	Début exercice	Méthode utilisée pour le calcul de la dépréciation
Matières premières et autres approvisionnements			
Matières premières			
Autres approvisionnements			
TOTAL I			
En-cours de production			
Produits			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services			
Autres			
TOTAL II			
Produits			
Produits intermédiaires			
Produits finis			
Produits résiduels			
Autres			
TOTAL III			
Marchandises			
Marchandises			
TOTAL DES DEPRECIATIONS			

Créances

Règlement ANC 2022-06		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	7	7	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	609 585	609 585	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	3 000	3 000	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	202 926	202 926	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	1 542	1 542	
	Charges constatées d'avances	2 430	2 430	
TOTAL DES CREANCES		819 491	819 491	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

Produits à recevoir

Règlement ANC 2022-06		31/12/2025
Total des Produits à recevoir		6 608
Autres créances		6 608
Intérêts courus compte à terme	6 608	

Produits constatés d'avance

	Période	Montants	31/12/2025
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			

Variations des Capitaux Propres

	Capitaux propres clôture 31/12/2024	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 31/12/2025
Capital social	20 000				20 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecart de réévaluation					
Réserve légale		2 000			2 000
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves		29 609			29 609
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice	31 609	(31 609)		115 435	115 435
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	51 609			115 435	167 044

Date de l'assemblée générale	
Dividendes attribués	
¹ dont dividende provenant du résultat n-1	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1	51 609
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif	51 609
² Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice	
Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure	115 435

Effectif

L'effectif moyen pendant l'exercice est de	tel que défini à l'article D.123-200 du code de commerce.
(PCG art. 832-19, 834-14 et 835-14).	

Dettes

Règlement ANC 2022-06		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	145 073	55 003	90 070	
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	893 023	893 023		
	Personnel et comptes rattachés	9 162	9 162		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	5 986	5 986		
	Impôts sur les bénéfices	27 224	27 224		
	Taxes sur la valeur ajoutée	611	611		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	166	166		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	32 032	32 032		
	Autres dettes	55 701	55 701		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		1 168 978	1 078 907	90 070	
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice		52 963			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)		32 032			

Provisions

Règlement ANC 2022-06		Début exercice	Augmentations	Diminutions		31/12/2025
				Utilisées	Non utilisées	
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers					
	Provisions pour investissement					
	Provisions pour hausse des prix					
	Provisions pour amortissements dérogatoires					
	Provisions fiscales pour prêts d'installation					
	Provisions autres					
	PROVISIONS REGLEMEENTEES					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges					
	Pour garanties données aux clients	36 143	292 042	36 143		292 042
	Pour amendes et pénalités					
	Pour pertes de change					
	Pour pensions et obligations similaires					
	Pour impôts					
	Pour renouvellement des immobilisations					
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions					
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer					
	Autres					
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	36 143	292 042	36 143		292 042
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières					
	Sur stocks et en-cours					
	Sur comptes clients		52 495			52 495
	Autres					
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION		52 495			52 495
TOTAL GENERAL		36 143	344 537	36 143		344 537
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			344 537	36 143		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.						

Charges à payer

Règlement ANC 2022-06		31/12/2025
Total des Charges à payer		15 368
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		364
Intérêts courus	364	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		672
Fournisseurs factures non parvenues	672	
Dettes fiscales et sociales		2 132
Personnel-charges à payer	1 492	
Organismes sociaux - charges à payer	24	
Charges sociales congés payés	502	
Etat-ch. à payer-prod.à recev.	113	
Autres dettes		12 201
Charges à payer	12 201	

Charges constatées d'avance (avec détail)

	31/12/2025	31/12/2024	Variations	%
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	2 430	1 747	683	39,07
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL	2 430	1 747	683	39,07

Crédits d'impôts

31/12/2025	Montant
Réductions et crédits d'impôt ne donnant pas lieu au dépôt d'une déclaration spéciale MEC - Réduction d'impôt au titre du mécénat	3 600
Réductions et crédits d'impôt avec dépôt d'une déclaration spéciale	
Autres crédits d'impôts	
TOTAL	3 600

Filiales et participations

1
0

A. Filiales (plus de 50%)
B. Participations (10 à 50%)

	31/12/2025	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus		Montant net des prêts et avances consentis par la sté
				Brute	Nette	
A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale						
A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1						
A. Total des filiales						
B1. Renseignements détaillés pour chaque participation						
B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1						
B. Total des participations						
C. Total des filiales et des participations (A + B)						
A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale		Montant des engagements donnés par la sté	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société	Observations
A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1						
A. Total des filiales						
B1. Renseignements détaillés pour chaque participation						
B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1						
B. Total des participations						
C. Total des filiales et des participations (A + B)						

AA BIOMASSE

Société par Actions Simplifiée

au capital de 20 000 €

Siège social : 20 rue Jean Jaurès, cellule n°1, ZAC des Jalfrettes

03500 SAINT POURCAIN SUR SIOULE

952 412 187 RCS CUSSET

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 31 JUILLET 2026

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025

L'Assemblée Générale décide d'affecter **le bénéfice** de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à **115 435,43 €** de la manière suivante :

- Au compte « **Autres Réserves** » qui s'élève ainsi à 145 043,96 €.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée depuis la constitution de la société.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 31 juillet 2026

Cette résolution est adoptée par 130 voix ayant voté pour, 0 voix ayant voté contre et 0 voix s'étant abstenues.

Certifié conforme

La Présidente

La société HAV-INVEST

Représentée par M. Arthur VERNIER

Signé par :

Arthur VERNIER

BB9A2455FC7E4D8...